



## Création d'entreprise, déloyale ?

Par **Rayzo**, le 17/09/2019 à 14:40

Bonjour,

Je souhaite m'associer avec mon collègue encore en CDD dans la même entreprise. Cette entreprise qui nous emploie actuellement sera sans doute contrainte d'arrêter l'activité dans notre région, car il n'y a pas assez d'activité pour 3 personnes...

est-t-on en situation de concurrence déloyale aux yeux de la Loi ?

Merci pour vos avis.

Par **morobar**, le 17/09/2019 à 15:10

Bonjour,

[quote]

m'associer avec mon collègue encore en CDD dans la même entreprise

[/quote]

Si cela signifie qu'avec votre collègue vous allez créer une entreprise concurrente à celle qui vous emploie actuellement, celle-ci peut être effectivement déloyale.

[quote]

car il n'y a pas assez d'activité pour 3 personnes

[/quote]

Et pourtant vous êtes 3 actuellement.

Mais votre exposé est trop succinct. La concurrence déloyale est caractérisée par exemple par le démarchage d'une clientèle que vous avez connu dans l'emploi précédent.